



L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

*La Réunion, seule région européenne de l'hémisphère sud, bénéficie d'une stabilité politique, économique et réglementaire de premier ordre. Un environnement riche, qualifié "d'Europe tropicale" qui lui permet de développer et d'améliorer ses filières agricoles et agroalimentaires. Forte d'une expérience sucrière, l'île a naturellement développé le secteur agroalimentaire qui tient une place prépondérante dans l'industrie réunionnaise. Premier secteur productif, l'industrie agroalimentaire compte plus de **87 entreprises** avec un chiffre d'affaire net de plus de **705 millions d'euros**.*

Un environnement idéal

Avec 780 000 habitants, La Réunion bénéficie d'un marché intérieur relativement important et dynamique qui se concrétise par une activité en forte croissance (+6% par an depuis 1995). Premier secteur industriel de l'île, l'agroalimentaire représente 23% du tissu industriel, 69% des produits exportés et génère 51% du chiffre d'affaires global.

780 000 habitants
87 entreprises de plus de 5 salariés
3 500 salariés
705 millions d'euros de chiffres d'affaires
160 millions d'euros de valeur ajoutée
1000 unités artisanales

La qualité de ses produits, l'image qu'ils véhiculent (exotisme, saveurs), amène La Réunion à se positionner sur des marchés à internationaux, un travail commencé depuis plus de 20 ans.



Les entreprises réunionnaises respectent la réglementation européenne en matière alimentaire (hygiène, qualité, sécurité, traçabilité) et produisent dans le respect des normes HACCP. Une quarantaine d'entre elles sont certifiées ISO 9000.

La filière agricole et élevage

- Aviculture : avec 14 000 tonnes de volailles et lapins, la production locale couvre 65% des besoins de l'île. 100% de la consommation d'œufs est assurée par la production locale (110 millions d'œufs/an).
- Viande fraîche de porc : 12 000 tonnes/an (100% des besoins de l'île).
- Viande bovine : 1 300 tonnes/an.
- Lait : 20 millions de litres/an.
- Fruits tropicaux : la filière regroupe 1 500 agriculteurs pour 6 000 hectares exploités. 46 000 tonnes de fruits sont récoltés par an dont : 10 000 tonnes de bananes, 12 000 tonnes d'ananas, 12 000 tonnes d'agrumes, 5 000 tonnes de litchis, 12 000 tonnes de mangues.



- Légumes : 60 000 tonnes de légumes par an sur 3 300 hectares. Cette production couvre 80% de la consommation locale.

La filière pêche et aquaculture

Second pôle d'exploitation après le sucre de canne, la pêche industrielle réunionnaise dans les terres australes et antarctiques françaises représente près de 28 millions d'euros de recettes annuelles. Elle s'impose comme un maillon majeur de la structuration d'une véritable filière export. Au cours des dix dernières années, la filière pêche a connu une forte croissance qui s'est développée autour d'une politique de gestion et de conservation des ressources biologiques de la mer, l'assurance et la qualité des produits.

Ces entreprises emploient environ 200 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de **38 M€**. Leur production (8 000 tonnes en 2000) est pour une part écoulee sur le marché local (transformateur, grossiste, poissonnerie, GMS et collectivité) et d'autre part destinée à l'exportation. La Réunion dispose de la plus importante unité de transformation d'espadons au monde : Albin Réunion Marée dont l'usine peut traiter jusqu'à 2 000 tonnes par an.

La pêche palangrière qui cible les grands pélagiques, est la plus développée. Les principaux opérateurs sont : SOPESUD, Technipêche, l'Armement Enez Du, Réunion Pélagique. La grande pêche industrielle est pratiquée par la Sapmer, les Armements Réunionnais, Armas Pêche, Comata, Cap Bourbon et Pêche Australe. Différentes actions sont menées en faveur du développement durable de la pêche, l'IFREMER et d'autres laboratoires de recherches collaborent afin d'optimiser la filière. La Région Réunion s'appuie également sur de nouvelles compétences conférées aux régions d'outre mer pour les richesses maritimes.



La grande distribution

En 2005, on recense :

- 127 grandes surfaces spécialisées > à 300 m² (hors vente d'automobiles): équipement du foyer, de la personne, culture et loisirs, services, hygiène et santé.
- 36 hyper et supermarchés

- 4 supérettes > 300 m²
- 165 spécialistes alimentaires (dont les snacks)
- 1 081 petits commerces spécialisés < 300 m²
- 309 activités de services (dont l'automobile et les restaurants)

Actuellement trois groupes détiennent 78% du marché des GMS alimentaires :

- Le groupe Vindémia, filiale de CASINO avec environ 36% de part de marché
- Le groupe Sodexpro-Soredeco avec environ 24%
- Le groupement Système U et CADRE 2000 avec 18% de part de marché.
- Les 22% restant se répartissent entre les groupes Crack, Leader Price, Casino et Skal.



Stratégie d'entreprise

Du fait de la richesse du tissu agroalimentaire local, les entreprises extérieures voulant s'implanter peuvent envisager un investissement direct (exemple : Heineken, Ducros, ...), ou un partenariat industriel avec un opérateur local, sous forme de concession de licence de fabrication (Réa, Danone, Fischer, ...).

Valoriser les ressources locales ou régionales :

L'existence de matières premières agroalimentaires locales et/ou régionales (arômes, fruits et légumes tropicaux provenant de La Réunion, d'Afrique du Sud, de Madagascar), permet à des entreprises extérieures d'envisager l'implantation d'unités de transformation à La Réunion.

Exemple :

Cap Bourbon est une joint-venture entre un opérateur local SOPESUD (pêche) et les Armements Le Garrec pour l'exploitation et la transformation de la légine (poisson de fond des mers australes). La totalité de la production est destinée à l'exportation.

Accéder à de nouveaux marchés :

Le marché de La Réunion peut représenter une opportunité intéressante : 780 000 habitants (1 million en 2025) dotés d'un pouvoir d'achat proche de celui de la France métropolitaine et de modes de consommation

très voisins. Par ailleurs, l'Afrique Australe et l'Océan Indien offrent un marché de 380 millions de personnes. La Réunion peut offrir une base intéressante de localisation d'une unité de production desservant les marchés réunionnais et régional.

Exemple (marché réunionnais) :

Lactalis Président s'est associé à un fabricant local de jus de fruits pour produire du lait UHT sous licence (3,8M€ investis et 13 emplois créés).



Exemple (marché Océan Indien) :

Le groupe URCOOPA s'est associé au groupe UNIMA (Madagascar) pour l'implantation à la Réunion d'une unité de fabrication d'aliments pour crevettes. Nutrima représente un investissement de 7 M€ et la création de 25 emplois sur trois ans.

Formation et recherche

Le secteur dispose d'une filière de formation complète allant du CAP à l'école d'ingénieurs. L'importance du secteur agroalimentaire à La Réunion a naturellement impulsé le développement de formations de tous niveaux au sein de la zone Océan Indien.

- Bac Pro spécialisé en bio-industrie de transformation
- BTS technico-commercial spécialisé filière AA
- IUP bio-technologies spécialité AA
- MST (Maîtrise de Sciences et Techniques), mention valorisation chimique et biologique du végétal
- IUT département de Génie biologique, option industries alimentaires
- DESS ingénierie de la production AA

Pour compléter ce panel de formation, l'Université de La Réunion, l'ENSBANA (l'Ecole Nationale Supérieure de Biologie Appliquée à la Nutrition et à l'Alimentation de Dijon) et la CCIR (Chambre des Commerces de l'Industrie de La Réunion) se sont associés pour créer l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Développement Agroalimentaire Intégré (ESIDAI). Cette école privilégie une formation polyvalente, gage d'adaptation aux besoins diversifiés des pays environnants de La Réunion.

Plusieurs laboratoires et centres techniques développent des activités de recherche correspondant aux besoins des entreprises de la zone Océan Indien :

- CRITT : Centre de Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie agroalimentaire et qualité, sécurité et environnement
- CERF : Centre d'Essai de Recherche et de Formation, laboratoire d'agronomie pour le développement de la filière sucrière
- CTIS : Centre technique Interprofessionnel de la Canne à sucre
- CIRAD Réunion : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le développement
- IRD : Institut de Recherche pour le développement
- L'ARVAR : Agence pour la Recherche et la Valorisation Marine, gestion et surveillance des risques liées aux biotoxines marines telles que la ciguatera, sécurité alimentaire...
- LBG M : Laboratoire de Biochimie et Génétique Moléculaire à l'Université de La Réunion (amélioration de conservation, biomédical)
- LCSNSA : Laboratoire de chimie des Substances Naturelles et des Sciences des Aliments à l'Université de La Réunion (huiles essentielles, végétales et plantes médicinales)
- LBPVGME : Laboratoire de Biologie et Physiologie Végétales, Génétique Moléculaire et Evolutive à l'Université de La Réunion



Dispositifs incitatifs

L'île de La Réunion se positionne pour l'accueil de projets agroalimentaires capitalistiques. Les industriels concernés trouvent des conditions d'investissement et d'exploitation séduisants de par un ensemble de mesures incitatives.

Les aides à l'investissement

- 45 à 55% de l'investissement productif
- Principe de la TVA non versée récupérable : 8,5% sur certains équipements productifs correspondant
- Financement par montage en défiscalisation (forme de leasing équivalant à 30% de subvention nette)

Les aides à l'exploitation

- Allègement de charges patronales jusqu'à 5 600€ par an et par salarié.

- Prime à la création d'emploi pour les entreprises réalisant plus de 20% de leur CA à l'export à hauteur de 5 500€ par an par emploi les trois premières années et 3 500€ par an en moyenne sur 10 ans.
- Prise en charge du fret export à hauteur de 80% pour le transport maritime, 25% pour le transport aérien, avec un plafond de 152 000€ par an et par entreprise.
- Exonération d'impôt sur les sociétés pendant 10 ans pour les bénéfices réinvestis.

Contacts

AD est l'agence de développement économique de La Réunion.

Mandaté par les acteurs économiques locaux pour contribuer à la réflexion sur le développement économique de l'île et identifier des activités niches non exploitées, AD facilite l'installation de projets nouveaux et favorise la synergie entre entrepreneurs locaux et extérieurs.

AD vous accueille et vous accompagne dans toutes les étapes de votre implantation.

Contactez **AD** au **02 62 92 24 92** ou par email info@adreunion.com

Visitez notre site internet www.adreunion.com qui présente 500 pages d'informations économiques sur La Réunion et l'Océan Indien.

